

85
05

DIAGNOSTIC SANTÉ 2019

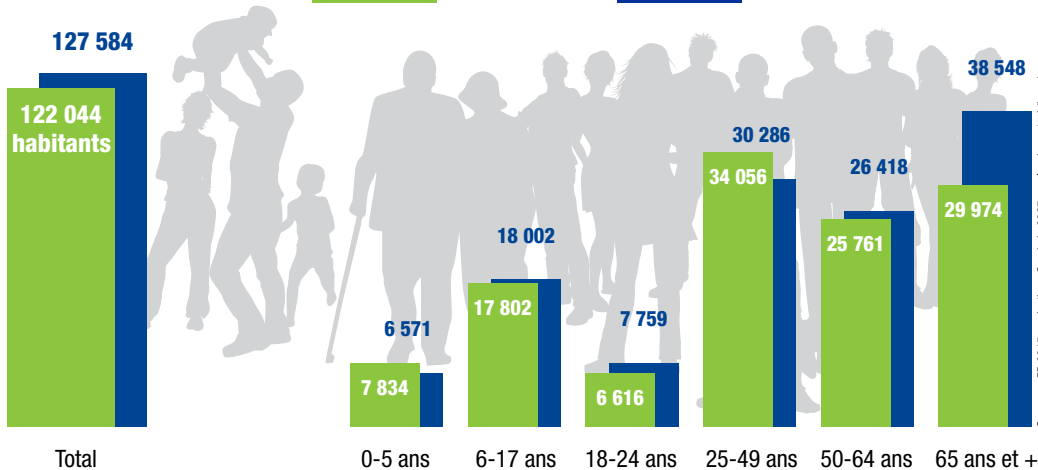
Sud Vendée



102 communes

- Antigny
- Auchay-sur-Vendée
- Bazoges-en-Pareds
- Benêt
- Bessay
- Bouillé-Courdault
- Bourneau
- Breuil-Barret
- Cezais
- Chaillé-les-Marais
- Champagné-les-Marais
- Chasnais
- Château-Guibert
- Cheffois
- Corpe
- Damvix
- Doix-lès-Fontaines
- Faymoreau
- Fontenay-le-Comte
- Foussais-Payré
- Grues
- La Bretonnière-la-Claye
- La Caillière-Saint-Hilaire
- La Chapelle-aux-Lys
- La Chapelle-Thémer
- La Châtaigneraie
- La Couture
- La Faute-sur-Mer
- La Jaudonnière
- La Réorthie
- La Taillée
- La Tardière
- La Tranche-sur-Mer
- L'Aiguillon-sur-Mer
- Lairoux
- Le Gué-de-Velluire
- Le Langon
- Le Mazeau
- Les Magnils-Reigniers
- Les Pineaux
- Les Velluire-sur-Vendée
- L'Hermenault
- Liez
- L'Île-d'Elle
- Loge-Fougereuse
- Longèves
- L'Orbrie
- Luçon
- Maillé
- Maillezais
- Mareuil-sur-Lay-Dissais
- Marillet
- Marsais-Sainte-Radégonde
- Menomblet
- Mervent
- Montreuil
- Moreilles
- Moulleron-Saint-Germain
- Moutiers-sur-le-Lay
- Mouzeuil-Saint-Martin
- Nalliers
- Péault
- Petosse
- Pissotte
- Pouillé
- Puy-de-Serre
- Puyravault
- Rives-d'Autise
- Rosnay
- Saint-Aubin-la-Plaine
- Saint-Cyr-des-Gâts
- Saint-Denis-du-Payré
- Sainte-Gemme-la-Plaine
- Sainte-Hermine
- Sainte-Pexine
- Sainte-Radégonde-des-Noyers
- Saint-Étienne-de-Brillouet
- Saint-Hilaire-des-Loges
- Saint-Hilaire-de-Voust
- Saint-Jean-de-Beugné
- Saint-Juire-Champgillon
- Saint-Laurent-de-la-Salle
- Saint-Martin-de-Fraigneau
- Saint-Martin-des-Fontaines
- Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine
- Saint-Maurice-des-Noeux
- Saint-Maurice-le-Girard
- Saint-Michel-en-l'Herm
- Saint-Michel-le-Cloucq
- Saint-Pierre-du-Chemin
- Saint-Pierre-le-Vieux
- Saint-Sigismond
- Saint-Sulpice-en-Pareds
- Saint-Valérien
- Sérigné
- Thiré
- Thoursais-Bouildroux
- Trialze
- Vix
- Vouillé-les-Marais
- Vouvant
- Xanton-Chassenon

2015 >>>> 2027



C1	C2	85 05			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation C6, C7		Pays de la Loire C9	France métrop. C10			
					85 05	minimum	maximum				
A - DÉMOGRAPHIE											
1	Habitants	122 044		+0,3%		47 745	630 372	3 718 512	64 300 821		
2	Solde naturel	- 103				-295	+3 678	+13 831	+242 005		
3	Solde migratoire	+ 481				-493	+4 892	+15 572	+65 112		
4	Nouveaux arrivants	9 270	8%	nc		5%	9%	7%	7%		
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	1 901	21%	nc		7%	30%	12%	12%		
6	Natalité	1 018	8,3‰	-3,4%		6,9‰	13,1‰	10,8‰	11,3‰		
7	0-5 ans	7 834	6%	-1,3%	cf. C4	6%	9%	7%	7%		
8	6-17 ans	17 802	15%	+0,4%		13%	19%	16%	15%		
9	18-24 ans	6 616	5%	-2,2%		5%	13%	8%	8%		
10	25-64 ans	59 818	49%	-0,7%		47%	53%	50%	51%		
11	65 ans et plus	29 974	25%	+2,1%		13%	29%	19%	19%		
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	1 936	6%	+6,8%		5%	8%	6%	6%		
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	3 372	44%	nc		43%	53%	49%	49%		
14	Vieillessement				1,05	0,44	1,39	0,72	0,74		
B - ENVIRONNEMENT SOCIAL											
Ménages et familles											
15	Ménages	53 236		+0,7%		21 029	296 721	1 623 543	28 279 950		
16	Personnes par ménage			-0,4%	2,3	2,1	2,7	2,3	2,3		
17	Personnes seules	16 680	31%	+1,8%	cf. C4	22%	42%	34%	35%		
18	Couples sans enfant	18 634	35%	+0,3%		24%	37%	29%	27%		
19	Couples avec enfant(s)	13 636	26%	-0,7%		22%	40%	27%	26%		
20	Familles monoparentales	3 487	7%	+4,4%		5%	9%	7%	9%		
21	Familles nombreuses	3 072	20%	+0,1%		16%	26%	20%	18%		
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans											
22	Non-scolarisés	3 791		nc		1 359	23 616	126 033	2 150 751		
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	604	16%	nc	cf. C4	10%	22%	15%	19%		
24	Non-scolarisés avec niveau de formation > Bac+2	765	20%	nc		17%	38%	28%	27%		
25	Actifs	5 013	76%	nc		45%	80%	61%	57%		
26	Chômage	1 548	31%	nc		20%	32%	27%	30%		
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans											
27	Personnes à bas niveau de formation	13 375	23%	nc	cf. C4	13%	26%	19%	21%		
28	Personnes avec niveau de formation > Bac+2	12 763	22%	nc		18%	49%	32%	34%		
29	Actifs	47 178	79%	nc		77%	86%	82%	81%		
30	Chômage	5 390	11%	nc		7%	14%	10%	12%		
Activité professionnelle											
31	Personnes en âge de travailler	70 836		-0,4%	cf. C4	27 094	419 118	2 295 523	40 515 561		
32	Actifs	52 684	74%	+0,7%		71%	80%	75%	74%		
33	Salariés n'étant pas en CDI	6 608	17%	+0,4%		12%	20%	16%	15%		
34	Concentration d'emplois	41 021		-0,4%		90	58	127	100	100	
Professions et catégories socioprofessionnelles											
35	Agriculteurs	1 495	4%	-3,9%	cf. C4	0%	7%	2%	1%		
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2 881	7%	+1,9%		4%	9%	6%	6%		
37	Cadres	2 692	6%	+1,1%		5%	24%	13%	15%		
38	Employés	11 815	28%	+1,2%		22%	29%	25%	25%		
39	Ouvriers	12 240	29%	-0,2%		14%	34%	24%	19%		
Revenus et situations de fragilité sociale											
40	Revenu médian				nd			20 391	20 566		
41	Salariés à bas revenus	9 661	25%	nc	cf. C4	17%	27%	22%	23%		
42	Pauvreté			nd				11%	15%		
43	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	1 863	7%	nc	cf. C4	2%	12%	7%	10%		
44	Foyers allocataires CAF dont prestations CAF > 50 % des ressources	3 771	20%	nc		10%	26%	19%	24%		
45	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	2 186	3,4%	+5,3%		1,6%	3,4%	2,6%	2,9%		
46b	Mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE)			nd				1,8%	2,1%		

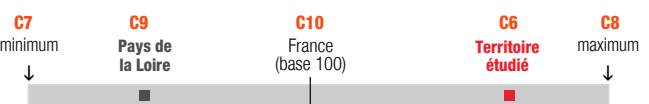
C1	C2	85 05			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation 85 05		Pays de la Loire C9	France métrop. C10			
					minimum C6	maximum C7	C8	C9	C10		
C - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE											
Cadre de vie, mobilités											
47	Population dans un grand pôle urbain	16 868	14%	nc	cf. C4	0%	98%	43%	58%		
48	Population dans une commune isolée hors influence d'un pôle	21 021	17%	nc		0%	28%	3%	5%		
49	Population allant au travail en voiture parmi les actifs en emploi	39 123	85%	nc		64%	87%	79%	70%		
Logements											
50	Logements	53 252		+0,4%		21 033	296 777	1 623 300	28 280 036		
51	Logements construits avant 1946	16 936	32%	nc	cf. C4	10%	44%	20%	24%		
52	Logements vacants	5 875	8%	+4,9%		4%	11%	7%	8%		
53	Logements sociaux	3 856	7%	+1,5%		3%	25%	12%	15%		
54	Logements du parc privé potentiellement indigne (PPPI)	2 635	5%	nc		1%	9%	3%	nc		
Tourisme, loisir, sport											
55	Résidences secondaires	14 989	20%	-2,0%	cf. C4	1%	45%	11%	10%		
56	Capacité d'accueil estimée	30 765		nc	25	2	108	11	nc		
57	Équipements sportifs	818		nc	67	34	135	64	48**		
58	Sites de baignade en eau de mer et en eau douce	13		nc		0	49	205	nc		
Qualité des milieux : eau distribuée											
59	Population alimentée par eau dont concentr. moy. NO ₃ >50 mg/L (seuil réglementaire)	0	0,0%	nc	cf. C4	0,0%	2,4%	0,1%	nc		
60	Population alimentée par eau dont concentr. max. pesticides>0,1 µg/L (seuil régl.)	0	0,0%	nc		0,0%	92,3%	4,1%	nc		
61	Population alimentée par eau dont concentr. moy. THM ₄ >100 µg/L (seuil régl.)	0	0,0%	nc		0,0%	0,0%	0,0%	nc		
62	Population alimentée par eau dont concentr. moy. COT>2 mg/L (seuil réglementaire)	0	0,0%	nc		0,0%	85,9%	10,5%	nc		
63	Population alimentée par eau dont taux non-conformité bactériologique>0%	0	0,0%	nc		0,0%	55,3%	5,5%	nc		
Qualité des milieux : air											
64	Population exposée concentration moy. NO ₂ >40 µg/m ³ (seuil réglementaire)	0	0%	nc	cf. C4	0%	0%	0%	nc		
65	Population exposée mesure horaire la plus élevée O ₃ >120 µg/m ³ (obj. qualité)	122 044	100%	nc		100%	100%	100%	nc		
66	Population exposée concentration moy. PM ₁₀ >40 µg/m ³ (seuil réglementaire)	0	0%	nc		0%	0%	0%	nc		
67	Population exposée concentration moy. PM _{2,5} >10 µg/m ³ (objectif qualité)	0	0%	nc		0%	90%	32%	nc		
Qualité des milieux : bruit											
68	Population de communes avec présence de voie(s) bruyante(s)	84 271	69%	nc	cf. C4	47%	100%	85%	nc		
Qualité des milieux : sol											
69	Sites et sols pollués ou potentiellement pollués	9		nc		0	52	233	nc		
70	Anciens sites industriels et d'activités de service susceptibles d'être pollués	737		nc		176	1 309	14 004	262 243		
71	Population concernée par la présence potentielle de radon	37 934	31%	nc	cf. C4	0%	100%	70%	nc		
Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)											
72	ICPE industrie soumises à autorisation	69		nc		3,4	1,4	26,0	4,8	nc	
73	ICPE élevage soumises à autorisation	82		nc		4,1	0,0	14,3	3,0	nc	
D - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ											
74	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	22 406	24%	nc		96	83	99	93	100	
75	Personnes admises en affection de longue durée (ALD)	3 146	1,9%	nc		102 (ns)	89	106	96	100	
76	Passages dans les services d'urgences	36 888		nc		298	144	351	243	nd	
77	Personnes hospitalisées en court séjour	23 816	20%	↔		104	85	110	101	100	
78	Mortalité générale - deux sexes	1 363	11,2‰	↔		101 (ns)	84	122	97	100	
79	Mortalité prématurée - deux sexes	216	2,3‰	↔		105 (ns)	83	122	98	100	
80	Mortalité prématurée - hommes	145	3,1‰	↔		103 (ns)	83	130	100	100	
81	Mortalité prématurée - femmes	71	1,5‰	↔		106 (ns)	75	117	91	100	
82	Mortalité prématurée évitable - deux sexes	74	0,8‰	↔		118	87	143	110	100	
83	Espérance de vie à la naissance - hommes			nd					79,6	79,5	
84	Espérance de vie à la naissance - femmes			nd					85,8	85,4	

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, logements, décès...) pour le territoire. C4 : taux brut (de personnes, logements, décès...) pour le territoire. C5 : Volets A, B, C : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34-50). Volets D, E, F : ↓↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec les 27 autres territoires d'animation de la région, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, C, les comparaisons sont effectuées sur les effectifs (présentés en C3) ou les taux (présentés en C4). Pour les volets D, E, F, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur la plus faible de l'indicateur de comparaison parmi les 28 territoires d'animation de la région. C8 : valeur la plus élevée de l'indicateur parmi les 28 territoires d'animation de la région. C9 : valeur régionale de l'indicateur. C10 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.

La barre grise correspond à l'étendue des valeurs des territoires par rapport à la valeur nationale (base 100). La dispersion n'est pas affichée lorsque la valeur France n'est pas disponible, ou lorsque l'effectif d'au moins un territoire est inférieur à 5.



C1	C2	85 05			Indicateur de comparaison						Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation 85 05			Pays de la Loire C9	France métrop. C10		
					minimum C6	maximum C7	C8	C9	C10		
E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION											
Santé des enfants de moins d'un an (1 000 naissances par an)											
85	Enfants nés de mères âgées de 40 ans et plus	nd						4,3%	5,3%		■ Sud Vendée ■ Pays de la Loire
86	Enfants nés prématurément	75	7,4%	↔	cf. C4	4,3%	8,0%	6,5%	7,1%		
87	Enfants hospitalisés en court séjour	393	33%	↓↓	97 (ns)	58	114	80	100		
88	Mortalité infantile	nd						2,8‰	3,4‰		
Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (24 500 habitants)											
89	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie*	1 520	7,8%	nc	94	79	103	92	100		
90	Enfants admis en ALD	64	2,0‰	nc	79	60	114	84	100		
91	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	1 923	7,9%	↔	116	74	119	100	100		
92	Mortalité générale	<5	nc					98	100		
93	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	227	1,2%	nc	92 (ns)	54	128	92	100		
94	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	259	1,1%	↔	135	79	135	114	100		
95	Enfants de 10-14 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	2 311	31%	nc	98 (ns)	70	132	110	100		
96	Enfants de 15-17 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	1 065	24%	nc	98 (ns)	73	136	110	100		
97	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	621	2,2%	↑	cf. C4	0,9%	2,5%	1,4%	1,8%		
98	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le territoire	640	3,2%	nd		1,9%	3,6%	2,8%	3,1%**		
99	Couverture vaccinale ROR à 24 mois		nd					nd	80%**		
100	Couverture vaccinale HPV parmi les jeunes filles à 16 ans		nd					nd	24%**		
Santé des jeunes de 18-24 ans (6 600 habitants)											
101	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie*	390	7,6%	nc	105 (ns)	91	110	101	100		
102	Jeunes admis en ALD	25	2,8‰	nc	91 (ns)			94	100		
103	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	917	13,9%	↔	141	73	152	102	100		
104	Mortalité générale	<5	nc					116	100		
105	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	83	1,6%	nc	79	77	140	107	100		
106	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	150	2,3%	↑	188	82	214	130	100		
Santé des personnes âgées de 25-64 ans (59 800 habitants)											
107	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	9 404	20%	nc	96	77	102	92	100		
108	Personnes admises en ALD	1 211	1,5%	nc	105	78	107	93	100		
109	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	10 055	17%	↔	103	84	110	100	100		
110	Mortalité générale des 25-64 ans	204	3,4‰	↔	104 (ns)	83	122	98	100		
111	Mortalité générale des 25-49 ans	52	1,5‰	↔	119	78	137	101	100		
112	Mortalité générale des 50-64 ans	152	5,9‰	↔	99 (ns)	84	119	97	100		
113	Personnes prises en charge pour cancer*	1 777	3,9%	nc	112	86	113	102	100		
114	Personnes admises en ALD pour cancer	300	3,8‰	nc	115	88	116	102	100		
115	Mortalité par cancer	86	1,4‰	↔	100 (ns)	85	126	99	100		
116	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	1 861	4,0%	nc	100 (ns)	77	118	92	100		
117	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	6 784	15%	nc	117	85	124	99	100		
118	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	296	3,7‰	nc	109	81	133	98	100		
119	Mortalité par maladie cardiovasculaire	24	0,4‰	↔	94 (ns)	53	117	88	100		
120	Personnes prises en charge pour diabète	2 498	4,2%	nc	95	70	106	82	100		
121	Personnes admises en ALD pour diabète	269	4,5‰	nc	106 (ns)	69	106	86	100		
122	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 739	3,8%	nc	85	53	131	93	100		
123	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	4 551	9,9%	nc	102 (ns)	81	109	96	100		
124	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	162	2,0‰	nc	88	36	125	84	100		
125	Mortalité par suicide	15	0,3‰	↔	133	85	208	135	100		
126	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	28	0,5‰	nc	103 (ns)	45	154	112	100		
127	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	14	0,2‰	↔	126 (ns)			114	100		
128	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	675	1,1%	↔	116	80	171	118	100		
129	Bénéficiaires d'une pension d'invalidité (18-64 ans)	1 726	2,6%	nc	110	63	142	107	100		
130	Bénéficiaires d'une rente accident du travail ou maladie prof. (18 ans et plus)	2 407	2,5%	nc	98 (ns)	66	129	94	100		
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (30 000 habitants, dont 15 400 âgés de 75 ans et plus)											
131	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie*	4 923	46%	nc	96	86	102	93	100		
132	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie*	6 125	64%	nc	95	92	101	96	100		
133	Personnes admises en ALD	1 841	4,6%	nc	102 (ns)	90	112	100	100		
134	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	3 396	22%	nc	99 (ns)	72	105	89	100		
135	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	7 076		nc	459	259	570	394	nd		
136	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	4 438	30%	↔	103	91	111	102	100		
137	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	5 493	36%	↔	99 (ns)	87	108	99	100		

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

C1	C2	85 05			Indicateur de comparaison						Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation 85 05		Pays de la Loire		France métrop.		
					minimum C6	maximum C7	C8	C9	C10		
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (suite)											
138	Mortalité générale des 65-74 ans	158	1,2%	↓	91	78	122	95	100		
139	Mortalité générale des 75 ans et plus	989	6,6%	↔	102 (ns)	85	124	97	100		
140	Espérance de vie à 65 ans - hommes	nd						19,5	19,4		
141	Espérance de vie à 65 ans - femmes	nd						23,4	23,2		
142	Personnes prises en charge pour cancer*	3 129	15%	nc	101 (ns)	87	112	101	100		
143	Personnes admises en ALD pour cancer	476	1,2%	nc	109	95	119	105	100		
144	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	5 204	26%	nc	100 (ns)	87	110	95	100		
145	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	8 784	43%	nc	112	99	116	104	100		
146	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	835	2,1%	nc	106	84	123	102	100		
147	Personnes prises en charge pour diabète	4 751	16%	nc	94	71	108	85	100		
148	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 020	5,0%	nc	83	69	122	93	100		
149	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences*	667	3,3%	nc	60	60	113	89	100		
150	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	145	4,8%	nc	72	60	123	92	100		
151	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	5 177	26%	nc	111	88	113	103	100		
152	Mortalité par suicide	8	0,3%	↓↓	110 (ns)			123	100		
153	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	928	3,1%	↑	108	84	114	98	100		
154	Mortalité par chute	14	0,5%	↔	98 (ns)			101	100		
155	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	345	1,2%	↔	115	69	142	91	100		
156	Couverture vaccinale contre la grippe	14 475	48%	nc	98	87	114	103	100		
157b	Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	nd						19%	21%		
158b	Bénéficiaires de l'APA vivant à domicile	nd						7,8%	12,3%		
159b	Bénéficiaires de l'APA vivant à domicile et en GIR 1 ou 2	nd						1,1%	2,3%		
F - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ											
Cancers											
160	Personnes prises en charge pour cancer*	4 944	5,4%	nc	105	89	112	102	100		
161	Personnes admises en ALD pour cancer	782	4,8%	nc	110	93	114	104	100		
162	Mortalité par cancer	373	3,1%	↔	101 (ns)	92	117	101	100		
163	Participation au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum (50-74 ans)	nd						39%	32%**		
164	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum*	521	0,6%	nc	96 (ns)	88	134	100	100		
165	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	99	0,8%	nc	116	80	120	105	100		
166	Mortalité par cancer du côlon-rectum	44	0,4%	↓	105 (ns)	73	126	100	100		
167	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)	nd						58%	50%**		
168	Femmes prises en charge pour cancer du sein*	1 076	2,2%	nc	96 (ns)	78	116	96	100		
169	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	140	2,3%	nc	112	51	118	102	100		
170	Mortalité par cancer du sein	28	0,5%	↔	104 (ns)	68	117	100	100		
171	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	16 245	54%	nc	105	94	118	106	100		
172	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate*	735	1,7%	nc	100 (ns)	75	124	104	100		
173	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	121	2,0%	nc	117	92	131	110	100		
174	Mortalité par cancer de la prostate	27	0,5%	↓	117 (ns)	85	134	108	100		
175	Personnes prises en charge pour cancer du poumon*	207	0,2%	nc	94 (ns)	60	107	85	100		
176	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	61	0,5%	nc	93 (ns)	40	119	91	100		
177	Mortalité par cancer du poumon	65	0,5%	↔	90 (ns)	63	107	87	100		
178	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	47	0,4%	nc	117 (ns)	57	141	106	100		
179	Mortalité par cancer des VADS	23	0,2%	↓	112 (ns)	81	146	108	100		
Maladies cardiovasculaires											
180	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	7 134	7,8%	nc	100 (ns)	84	112	94	100		
181	Personnes prises en charge pour maladie coronaire*	2 696	2,9%	nc	91	69	114	93	100		
182	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral*	1 305	1,4%	nc	101 (ns)	83	110	94	100		
183	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque*	1 328	1,4%	nc	110	77	130	89	100		
184	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	15 605	17%	nc	114	93	117	102	100		
185	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	1 140	7,0%	nc	107	84	126	101	100		
186	Mortalité par maladie cardiovasculaire	379	3,1%	↓	108	82	151	100	100		
Diabète											
187	Personnes prises en charge pour diabète	7 304	6,0%	nc	94	71	105	84	100		
188	Personnes admises en ALD pour diabète	553	4,5%	nc	104 (ns)	75	104	88	100		
Maladies de l'appareil respiratoire											
189	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique*	5 643	6,1%	nc	105	75	105	89	100		
190	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	106	0,9%	nc	97 (ns)	35	97	73	100		
191	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	91	0,8%	↓	98 (ns)	72	120	93	100		

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

C1	C2	85 05			Indicateur de comparaison						Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation			Pays de la Loire C9	France métrop. C10		
					85 05 C6	minimum C7	maximum C8				
Maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI)											
192	Personnes prises en charge pour MICI*	nc						86	100		
Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT)											
193	Personnes prises en charge pour IRCT*	nc						87	100		
Troubles mentaux et du comportement, suicide											
194	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	3 070	3,3%	nc	85	66	125	93	100		
195	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	9 843	10,7%	nc	106	84	109	99	100		
196	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur*	1 151	1,3%	nc	79	58	124	86	100		
197	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies*	4 645	5,0%	nc	100 (ns)	80	113	100	100		
198	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	395	2,4‰	nc	79	57	108	88	100		
199	Mortalité par suicide	24	0,2‰	↓	126	81	223	132	100		
Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool											
200	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	52	0,4‰	nc	116 (ns)	60	144	114	100		
201	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	834	0,7%	↑	135	65	138	100	100		
202	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool*	393	0,4%	nc	100 (ns)	46	156	110	100		
203	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	24	0,2‰	↔	113 (ns)	77	228	118	100		
Conséquences des accidents											
204	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	2 029	1,7%	↔	117	84	144	110	100		
205	Mortalité par accident de la vie courante	52	0,4‰	↔	101 (ns)	75	120	96	100		
206	Mortalité par accident de la circulation	10	<0,1‰	↓↓	161			110	100		
207	Tués et blessés hospitalisés suite à un accident sur les routes du territoire	54		nd	44	22	82	42	48		

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). **C3** : effectif (de personnes, logements, décès...) pour le territoire. **C4** : taux brut (de personnes, logements, décès...) pour le territoire. **C5** : Volets A, B, C : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34-50). Volets D, E, F : ↓↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). **C6** : valeur de l'indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec les 27 autres territoires d'animation de la région, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, C, les comparaisons sont effectuées sur les effectifs (présentés en C3) ou les taux (présentés en C4). Pour les volets D, E, F, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). **C7** : valeur la plus faible de l'indicateur de comparaison parmi les 28 territoires d'animation de la région. **C8** : valeur la plus élevée de l'indicateur parmi les 28 territoires d'animation de la région. **C9** : valeur régionale de l'indicateur. **C10** : valeur nationale de l'indicateur. **ns** : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. **nd** : non disponible. **nc** : non calculé.

La barre grise correspond à l'étendue des valeurs des territoires par rapport à la valeur nationale (base 100). La dispersion n'est pas affichée lorsque la valeur France n'est pas disponible, ou lorsque l'effectif d'au moins un territoire est inférieur à 5.



Sources et définitions des indicateurs

A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants. Évolution 2010-2015 (RP, Insee) **2.** Solde naturel annuel moyen 2010-2015 (naissances moins décès) **3.** Solde migratoire annuel moyen 2010-2015 (arrivées moins départs) (RP, État civil, Insee) **4.** Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence **5.** Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence (RP 2015, Insee) **6.** Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2010-2017 (État civil, Insee) **7/8/9/10/11.** Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus **12.** Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus **13.** Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus **14.** Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans. Évolutions 2010-2015 (RP, Insee).

B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ARS Pays de la Loire)

Ménages et familles - 15. Nombre de ménages **16.** Nombre moyen de personnes par ménage **17.** Part des ménages composés d'une personne seule **18/19/20.** Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale **21.** Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolutions 2010-2015 (RP, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22. Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans **23/24.** Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 **25.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans **26.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans (RP 2015, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28. Parmi les 25-64 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 **29.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 25-64 ans **30.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans (RP 2015, Insee).

Activité professionnelle - 31. Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler **32.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 15-64 ans **33.** Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique. Évolution 2010-2015 (RP, Insee) **34.** Nombre d'emplois dans le territoire pour 100 actifs occupés de 15-64 ans résidant dans le territoire. Évolutions 2010-2015 (RP exploitations complémentaires, Insee).

Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39. Parmi les actifs en emploi ou au chômage, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolutions 2010-2015 (RP exploitations complémentaires, Insee).

Revenus et situations de fragilité sociale - 40. Niveau de vie par unité de consommation qui partage la population en deux parts égales (Filosofi 2015, Insee) **41.** Part des salariés ayant gagné moins de 11 808 € nets annuels (60 % du salaire net médian) parmi l'ensemble des salariés (DADS 2012, Segmentation sociale 2016, Insee) **42.** Proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du revenu médian) (Filosofi 2015, Insee) **43.** Part des personnes couvertes par le RSA socle (sans majoration versable) parmi les personnes couvertes par une prestation de la branche famille **44.** Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations CAF (2017, Caf) **45.** Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (Caf, MSA) **46b.** Taux de mesures éducatives ou de placements (hors accompagnements) dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) pour 100 habitants de moins de 20 ans, 31/12/2017 (Conseils départementaux).

C - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

Cadre de vie, mobilités - 47/48. Part de la population résidant dans : un grand pôle urbain / une commune isolée hors influence des pôles (RP 2015, zonage en aires urbaines, Insee) 49. Part des actifs allant au travail en voiture parmi les actifs en emploi (RP 2015, navettes domicile/travail, Insee).

Logements - 50. Nombre de logements construits avant 1946 52. Part de logements vacants 53. Part de logements sociaux. Évolutions 2015-2010 (RP, Insee) 54. Part des résidences principales du parc privé classées potentiellement indignes (PPPI). Il s'agit des logements, immeubles et locaux insalubres, locaux où le plomb est accessible (saturisme), immeubles menaçant ruine, hôtels meublés dangereux, habitats précaires, dont la suppression ou la réhabilitation relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires et les préfets (loi Molle 2009-323) (PPPI 2013, Dreal).

Tourisme, loisir, sport - 55. Part des résidences secondaires. Évolution 2015-2010 (RP, Insee) 56. Nombre estimé de lits touristiques (nb de personnes en hébergement collectif + nb de personnes en villages vacances + nb de personnes en hébergement locatif + nb de places d'hôtel x2 + nb de places de camping x3) pour 100 habitants (Janvier 2015 data.paysdelaloire ; RP 2015, Insee) 57. Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (Février 2016 data.gouv ; RP 2015, Insee) 58. Nombre de sites de baignade en eau de mer et en eau douce (Base Sise-Eaux 2015, ARS).

Qualité des milieux : eau distribuée - 59/60/61/62. Part de la population alimentée par une eau de consommation dont : la concentration moyenne de nitrates (NO₃) est supérieure à 50 mg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration maximale de pesticides est supérieure à 0,1 µg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration moyenne de trihalométhanes (THM4) est supérieure à 100 µg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration moyenne de Carbone organique total (COT) est supérieure à 2 mg/L représentant la norme de limite de qualité 63. Part de la population alimentée par une eau dont le taux de non-conformité bactériologique est supérieur à 0 % (Base Sise-Eaux 2015, ARS ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : air - 64/65/66/67. Part de la population exposée à : une concentration moyenne annuelle des données horaires de dioxyde d'azote (NO₂) supérieure à 40 µg/m³ représentant la valeur limite à ne pas dépasser fixée par le décret 2010-1250 / la mesure horaire la plus élevée d'ozone (O₃) supérieure à 120 µg/m³ représentant l'objectif de qualité fixé par le décret 2010-1250 / une concentration moyenne annuelle des données horaires de particules fines PM₁₀ supérieure à 40 µg/m³ représentant la valeur limite à ne pas dépasser fixée par le décret 2010-1250 / une concentration moyenne annuelle des données horaires de particules fines PM_{2,5} supérieure à 10 µg/m³ représentant l'objectif de qualité fixé par le décret 2010-1250 (Air Pays de la Loire ; Esméralda 2015 ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : bruit - 68. Part de la population vivant dans une commune concernée par un classement sonore de ses routes ou voies ferrées (Dreal 2016 ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : sol - 69. Nombre de sites et sols pollués ou potentiellement pollués (Basol 2012) 70. Nombre d'anciens sites industriels et activités susceptibles d'être pollués (Basias 2012) 71. Part de la population vivant dans une commune présentant un potentiel moyen ou élevé d'émanation du radon sur au moins une partie de son territoire (ARS 2016 ; RP 2015, Insee).

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - 72. Densité des ICPE industrie soumises à autorisation pour 100 km² 73. Densité des ICPE élevage soumises à autorisation pour 100 km² (2016, Géorisques).

Précautions d'interprétation

Pour les indicateurs sur la qualité des milieux, les données sont fournies à la commune. Il s'agit donc de la population exposée globalement sur chaque commune, et non la population exposée très localement (au niveau de la source réelle de pollution). Par ailleurs, ces données peuvent fluctuer dans le temps, notamment pour la qualité de l'eau, ou dépendent déjà d'une modélisation nationale pour la qualité de l'air (Esméralda).

D à F - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours 74, 89, 93, 101, 105, 107, 113, 116, 117, 122, 123, 131, 132, 142, 144, 145, 148, 149, 151, 160, 164, 168, 172, 175, 180-184, 189, 192-197, 202 sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2016, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affectations de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs (cf. Cnam (2018), *Méthode générale de la cartographie des pathologies, version G5 (années 2012 à 2016)*, 75 p.). Les effectifs (colonne 3) correspondent à une estimation du nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : régime général, sections locales mutualistes).

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) 75, 90, 102, 108, 114, 118, 121, 124, 126, 133, 143, 146, 150, 161, 165, 169, 173, 176, 178, 185, 188, 190, 198, 200 sont issus d'une exploitation des données du Datamart consommation inter régimes (DCIR) du SNDS. Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2015-2017 (champ : ALD sur liste ; tous régimes).

Les indicateurs sur les passages aux urgences 76, 135 sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2017 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour 77, 87, 91, 94, 103, 106, 109, 128, 136, 137, 153, 155, 201, 204 sont issus du PMSI-MCO (ATI-H). Les effectifs correspondent au nombre moyen estimé de personnes hospitalisées en service de court séjour au moins une fois au cours d'une année sur la période 2016-2018 (hors séjours et nouveau-nés "bien portants"). L'évolution (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de personnes hospitalisées entre les périodes 2009-2011 et 2016-2018. Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 201).

Les indicateurs de mortalité 78-82, 92, 104, 110-112, 115, 119, 125, 127, 138, 139, 152, 154, 162, 166, 170, 174, 177, 179, 186, 191, 199, 203, 205, 206 sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépidC, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2011-2015. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2011-2015. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (95-96), le diabète (120, 147, 187), la santé au travail (129-130), la polymédication (134), la couverture vaccinale contre la grippe (156) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (171) sont issus d'une exploitation des données du DCIR et/ou du PMSI (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

L'ensemble des **taux** (colonne 4) sont des taux bruts.

Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Interprétation des évolutions

L'évolution (colonne 5) est étudiée à partir de la valeur du taux de croissance annuel moyen des taux standardisés sur l'âge. Elle est représentée selon cinq classes.

Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

↓↓ Baisse marquée	↓ Baisse modérée	↔ Relative stabilité	↑ Hausse modérée	↑↑ Hausse marquée
< -6%/an	-6 à -3%/an	-3 à +3%/an	+3 à +6%/an	> +6%/an

D - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

74. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie **75.** IC de personnes admises en ALD, toutes causes **76.** Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants **77.** IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes **78.** IC de mortalité générale **79/80/81.** IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes **82.** IC de mortalité prématurée évitable (décès de personnes de moins de 65 ans par cancer du poumon, cancer des voies aérodigestives supérieures, psychose alcoolique, maladie alcoolique et cirrhose du foie, accident de la circulation, chute accidentelle, suicide, sida) **83/84.** Espérance de vie à la naissance [Indicateur Stratégie nationale de santé], 2018 : hommes / femmes. Évolution 2000-2018 (Insee).

E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 85. Part des enfants nés de mères âgées de 40 ans et plus. Évolution 2000-2017 (État civil, Insee) **86.** Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée). Évolution 2011-2012/2017-2018 (PMSI-MCO, ATI-H) **87.** IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes **88.** Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an) pour 1 000 naissances vivantes. Évolution 2000-2002/2014-2016 (État civil, Insee).

E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 89. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie **90.** IC d'enfants admis en ALD, toutes causes **91.** IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) **92.** IC de mortalité générale **93.** IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement **94.** IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique **95/96.** IC d'enfants ayant un suivi buccodentaire régulier (au moins 3 prestations parmi consultation buccodentaire, examen buccodentaire et détartrage, réalisées en cabinet de ville, hors consultations externes, entre le 01/01/2014 et le 31/12/2017) chez les : 10-14 ans (nés entre 2003 et 2007) / 15-17 ans (nés entre 2000 et 2002) (*SNDS-DCIR, tous régimes*) **97.** Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (*Caf, MSA*) **98.** Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le territoire. Évolution 2006-2018 (*Rectorat d'Académie de Nantes*) **99.** Couverture vaccinale ROR (Rougeole, oreillons, rubéole) 2017, chez les enfants de 24 mois (nés en 2015), schéma à 2 doses (*Certificats de santé 24^e mois, Drees, traitements Santé publique France*) [indicateur Stratégie nationale de santé] **100.** Couverture vaccinale HPV (Papillomavirus humain) parmi les jeunes filles à 16 ans (nées en 2002), schéma complet à 2 doses (*SNDS-DCIR, traitements Santé publique France, mise à jour au 31/12/2018*).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 101. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie **102.** IC de jeunes admis en ALD, toutes causes **103.** IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) **104.** IC de mortalité générale **105.** IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement **106.** IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique.

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 107. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie **108.** IC de personnes admises en ALD, toutes causes **109.** IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) **110/111/112.** IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans **113.** IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) **114.** IC de personnes admises en ALD pour cancer **115.** IC de mortalité par cancer **116.** IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire **117.** IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) **118.** IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire **119.** IC de mortalité par maladie cardiovasculaire **120.** IC de personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2015 ou 2016 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2015-2016, ou ALD en cours pour diabète en 2016) (*SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes*) **121.** IC de personnes admises en ALD pour diabète **122.** IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement **123.** IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques **124.** IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement **125.** IC de mortalité par suicide **126.** IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) **127.** IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) **128.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique **129.** IC de bénéficiaires d'une pension d'invalidité à la suite d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle chez les 18-64 ans, 2017 (*SNDS-DCIR, tous régimes*) **130.** IC de bénéficiaires d'une rente d'incapacité permanente suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle chez les 18 ans et plus, 2017 (*SNDS-DCIR, tous régimes*).

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 131/132. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus **133.** IC de personnes admises en ALD, toutes causes **134.** IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2017 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) (*SNDS-DCIR, tous régimes*) [indicateur Stratégie nationale de santé] **135.** Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants **136/137.** IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus **138/139.** IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus **140/141.** Espérance de vie à 65 ans, 2018 : hommes / femmes. Évolution 2000-2018 (*Insee*) **142.** IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) **143.** IC de personnes admises en ALD pour cancer **144.** IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire **145.** IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 117) **146.** IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire **147.** IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 120) **148.** IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement **149.** IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences **150.** IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences **151.** IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 123) **152.** IC de mortalité par suicide **153.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique **154.** IC de mortalité par chute **155.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse **156.** IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1^{er} octobre 2017 et le 28 février 2018 (*SNDS-DCIR, tous régimes*) [indicateur Stratégie nationale de santé] **157b/158b/159b.** Taux de bénéficiaires de l'APA (Allocation de perte d'autonomie) pour 100 habitants âgés de 75 ans et plus, 2017. Évolution 2014-2017 : en institution et à domicile / à domicile / à domicile classés en GIR 1 ou 2 (*Conseils départementaux*).

F - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 160. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) **161.** IC de personnes admises en ALD pour cancer **162.** IC de mortalité par cancer **163.** Taux (standardisé) de participation au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum, 2017-2018 (*Santé publique France*) [indicateur Stratégie nationale de santé] **164.** IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) **165.** IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum **166.** IC de mortalité par cancer du côlon-rectum **167.** Taux (standardisé) de participation au dépistage organisé du cancer du sein, 2017-2018. Évolution 2012-2013/2017-2018 (*Santé publique France*) **168.** IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) **169.** IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme **170.** IC de mortalité par cancer du sein chez la femme **171.** IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2015 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2017 (*SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes*) **172.** IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) **173.** IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate **174.** IC de mortalité par cancer de la prostate **175.** IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) **176.** IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon **177.** IC de mortalité par cancer du poumon **178.** IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage **179.** IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

Maladies cardiovasculaires - 180. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire **181.** IC de personnes prises en charge pour maladie coronaire **182.** IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral **183.** IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque **184.** IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 117) **185.** IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire **186.** IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

Diabète - 187. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 120) [indicateur Stratégie nationale de santé] **188.** IC de personnes admises en ALD pour diabète.

Maladies de l'appareil respiratoire - 189. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique **190.** IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave **191.** IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

Maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI) - 192. IC de personnes prises en charge pour MICI.

Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT) - 193. IC de personnes prises en charge pour IRCT.

Troubles mentaux et du comportement, suicide - 194. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement **195.** IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 123) **196.** IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur **197.** IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques **198.** IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement **199.** IC de mortalité par suicide.

Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool - 200. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) **201.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) **202.** IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool **203.** IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

Conséquences des accidents - 204. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique **205/206.** IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation **207.** Taux de tués (à 30 jours) et blessés hospitalisés (au moins 24 heures) dans un accident sur les routes du territoire pour 100 000 habitants. Évolution 2011/2016 (*Observatoire régional de la sécurité routière, Dreal*).

Ce document a été réalisé en partenariat par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire.

Il rassemble des données mises à disposition par de nombreux partenaires, notamment Air Pays de la Loire, Conseils départementaux de Loire-Atlantique, Mayenne et Sarthe, Dreal, Fnors, Insee, Rectorat d'Académie.

Il est décliné pour chaque département de la région et par territoire infradépartemental d'animation.

Pour en savoir plus :

► PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <http://instant-atlas.santepaysdelaloire.com/PISSTER>

Contact :

► ARS Pays de la Loire • Direction de l'Appui à la Transformation et de l'Accompagnement, Département Veille, Observation et Analyses
02.49.10.42.88 • ars-pdl-voa@ars.sante.fr

► ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • accueil@orspaysdelaloire.com